

en vue de se renseigner de première main sur les prix de détail. Or ces données sont quelque peu plus favorables que celles du fonctionnaire des douanes, ce dernier étant enclin, dans une mission de cette nature, à fournir les prix les plus bas au lieu des prix moyens. Nous sommes toutefois fort aises de faire appuyer nos données par les chiffres officiels que contient ce rapport et rendus public dans l'édition des Débats citée.

En résumé, l'analyse a montré que le prix d'une lieuse de huit pieds à Fargo, dans le Dakota du nord, compte tenu des différences dans les accessoires, a été de \$9.50 moindre qu'à Winnipeg, la différence du fret comptant pour elle seule pour la moitié de l'écart des prix. Si l'on avait considéré les prix du Minnesota, à la frontière canadienne, l'écart se fût trouvé considérablement réduit. Les lieuses sont aménagées différemment, or, tout compte fait des variantes occasionnées par les agencements divers, l'écart entre une lieuse de Fargo et une autre de Winnipeg a été de \$9.50.

Le président:

Q. L'agencement est-il plus coûteux pour la lieuse canadienne?—R. Ce n'est pas affaire de frais, mais bien de certaines pièces. A l'époque, on fournissait dans l'Ouest deux faux avec chaque lieuse, alors qu'aux Etats-Unis on n'en fournissait qu'une seule. Entre Valley City, dans le Dakota-nord, et Morden, dans le Manitoba, compte tenu des accessoires de rechange, l'écart a été de \$7; même chose entre Devil's Lake, dans le Dakota-nord, et Pilot Mound, dans le Manitoba. Nous avons adopté ces deux endroits vu le proximité de l'un et de l'autre dans les deux pays, en plein sur la frontière.

Si l'on fait le même travail pour Minot et Lansford, également dans le Dakota-nord, et Virden, Reston, Napinka et Melita, dans le Manitoba, à propos d'écart dans l'agencement, les fermiers vivant à proximité des villes canadiennes se trouvent favorisés de \$3 par lieuse sur les fermiers vicinaux de Minot et Lansford. Autrement dit, la lieuse canadienne, notre lieuse, se vendait à \$3 meilleur marché que ne pouvaient l'acheter les gens des villes ci-haut, de l'autre côté de la frontière.

Q. En 1914?—R. En 1914. Il se trouve donc que les frais encourus par les fermiers de tout le Manitoba du sud et du centre dépassaient légèrement ceux du fermier du Minnesota et du Dakota qui leur faisaient vis-à-vis au sud. Il est certain que la moyenne de l'écart des prix n'équivalait pas à la moyenne de l'écart du coût du transport. Les prix à Williston, dans le Dakota-nord, mis en regard de ceux de Regina et de Weyburn, dans la Saskatchewan, ou de ceux de toute autre endroit dans la zone étendue de Regina, ont été de \$7 plus élevés qu'aux endroits canadiens, soit l'équivalent de la valeur pleine des pièces de rechange. Le prix d'une lieuse de huit pieds à Havre et Billings, dans le Montana, a été de \$22 plus élevé que celui d'une lieuse de huit pieds à Maple Creek, dans la Saskatchewan, droit au nord, en réalité de \$29 plus élevé, compte tenu du complément en accessoires que comporte la machine canadienne.

On verra par ces données que le fermier de la Saskatchewan paye moins pour sa lieuse que son vis-à-vis du sud dans le Dakota-nord ou dans le Montana.

Mettant en regard Grand-Falls, dans le Montana, l'endroit le plus éloigné dont fasse mention le fonctionnaire officiel, et tout l'Alberta, et tenant compte de tout le complément en accessoires que comporte la lieuse canadienne, il s'est trouvé un écart de \$27 en faveur de la lieuse canadienne.

Je désirerais maintenant passer à autre chose, aux achats effectués par le fermier. Ce dernier est contraint de se procurer bien des choses.

Le PRÉSIDENT: Avant de mettre de côté la question des prix comparés, quel-
qu'un aurait-il d'autre question à poser?